

République Française  
Département EURE ET LOIR  
Commune de Villemeux sur Eure

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/06/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	13	17

La convocation et l'ordre du jour ont été transmises aux membres du conseil et affichés à la porte de la Mairie le 02/06/2023.

Vote
A l'unanimité
Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2023, le 9 Juin à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Villemeux sur Eure s'est réuni à la Salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur RIGOURD Daniel, Maire, en session ordinaire.

**Présents** : M. RIGOURD Daniel, Maire, Mmes : COUVÉ Christel, JODEAU Huguette, LEVIER Solange, PERENNOU Virginie, PLISSON Ginette, TOMIC Danielle, MM : ANEST Louis, BIDANCHON Thomas, HASSANPOUR Mehdi, JUGURTHA-BAZAUD Jacques, RICARD Jean-François, VIERA Serge

**Absents excusés** : Excusé(s) : M. VERTEL Sébastien

**Absents** : Absent(s) ayant donné procuration : Mmes : BERNARD Dominique à Mme LEVIER Solange, NINO Patricia à Mme PERENNOU Virginie, M. BAUBION Guy à M. RICARD Jean-François, PERRET Claude à COUVÉ Christel.  
Absent(s) : Mme BERLAND Cindy

**A été nommé(e) secrétaire** : M. RICARD Jean-François

### D\_2023\_017 – Tarifs périscolaires à compter du 1er septembre 2023

Il convient que le conseil municipal se prononce sur les tarifs périscolaires qui seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023.

Il est proposé de reconduire les tarifs approuvés en 2022 :

ESTIS MILIL A P

ESTIS MILIL A P

Envoyé en préfecture le 14/06/2023

Reçu en préfecture le 14/06/2023

Publié le



ID : 028-212804157-20230609-D2023017-DE

Tranche/revenu mensuel du foyer	GALIPETTE			SLAM	
	garderie matin	garderie soir	mercredi Journée	Tarif vacances la semaine (hors repas et séjour accessoire)	Tarif vacances la semaine (hors repas et activités accessoires)
Tranche 1 - de 0 à 915 €	0,91 €	1,52 €	6,08 €	30,51 €	15,78 €
Tranche 2 - de 916 € à 1 220 €	1,14 €	1,90 €	7,60 €	38,01 €	18,78 €
Tranche 3 - de 1 221 € à 1 525 €	1,37 €	2,28 €	9,12 €	45,60 €	22,53 €
Tranche 4 - de 1 526 € à 1 830 €	1,60 €	2,66 €	10,64 €	53,21 €	26,29 €
Tranche 5 - de 1 831 € à 2 135 €	1,82 €	3,04 €	12,16 €	60,81 €	30,05 €
Tranche 6 - de 2 136 € à 2 440 €	2,05 €	3,42 €	13,68 €	68,41 €	33,80 €
Tranche 7 - de 2 441 € à 2 745 €	2,28 €	3,80 €	15,20 €	76,01 €	37,56 €
Tranche 8 - 2 746 € et plus	2,51 €	4,18 €	16,72 €	83,61 €	41,31 €

CANTINE	
Repas	3,73 €
Repas à partir de 3 enfants	3,31 €
Repas non réservé	4,67 €
Repas adulte	6,31 €
Présence sans prise de repas	2,28 €

En outre, il sera appliqué un tarif pour les activités accessoires (sorties + transport) de 10 € pour la journée.

Ce tarif sera facturé exclusivement pour le centre ado, les jours des sorties, en plus du tarif de la semaine.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité, les tarifs périscolaires proposés.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme :

Au registre suivent les signatures

Le Maire  
Daniel RIGOURD

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture

Le : 14 JUN 2023

Et Publication ou notification du : 14 JUN 2023

